



S'engager pour l'arbre et la haie

*Le projet associatif
du Réseau Afac*





Face aux défis environnementaux de notre siècle et pour accompagner les transformations de l'agriculture et de la société, le Réseau Afac s'engage pour l'arbre et la haie afin de soutenir la résilience des territoires

L'ARBRE, UN ALLIÉ POUR L'AVENIR

En un demi-siècle, plus de la moitié des haies, et plus généralement des arbres hors-forêt, ont disparu des territoires ruraux. Perçus comme des obstacles à la modernisation de l'agriculture et déconsidérés à une période où l'énergie bon marché bouleversait les usages traditionnels, leur disparition a été méthodiquement organisée dans le cadre des remembrements. Puis, elle n'a eu de cesse de se poursuivre jusqu'à nos jours à un rythme très rapide.

L'humanité fait face aujourd'hui à une double crise environnementale, celle du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Aussi, nos modèles agricoles doivent évoluer rapidement et des modes d'aménagement des territoires conciliant préservation des ressources naturelles, restauration des écosystèmes et développement économique compatible avec les limites de la planète doivent être trouvés.

Dans ce monde en profonde évolution, **l'arbre redevient un allié incontournable pour assurer la résilience des territoires ruraux**. Toutes les études le démontrent : une présence élevée d'arbres et de haies judicieusement placés et en bon état écologique permet **d'accroître la performance des exploitations agricoles tout en apportant des services environnementaux qui bénéficient à la société tout entière**.

Agriculteurs, techniciens, élus, agents des collectivités territoriales, chercheurs, enseignants,... cela fait plus de 40 ans que des femmes et des hommes agissent sans relâche dans les territoires en faveur de l'arbre hors-forêt. En 2007, ils ont conjugué leurs efforts en créant la première association nationale entièrement dédiée à l'arbre et la haie : l'Afac-Agroforesteries.

Le Réseau Afac rassemble aujourd'hui 400 organisations membres agissant en faveur de l'arbre et la haie, une association nationale reconnue d'utilité publique et six associations régionales. Pour habiter demain un monde vivable, il est nécessaire de bâtir dès aujourd'hui les nouveaux paysages de l'arbre. Résolument contemporain, ce projet est à inventer en s'adaptant aux contraintes et aux possibilités techniques de notre époque.

C'est le défi passionnant que s'est lancé le Réseau Afac et dont le présent projet associatif est le cœur.



**L'ARBRE AU SERVICE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOCIÉTÉ**

L'ARBRE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ

Les territoires ruraux sont façonnés par la présence des arbres. Lorsqu'ils sont situés en dehors de la forêt ou des aires urbaines, ces arbres « hors-forêt » revêtent des appellations très variées définies par leurs formes et la façon dont ils s'organisent dans l'espace : haies, arbres isolés,

prés-vergers, bosquets, bandes boisées, ripisylves, alignements intra-parcellaires, pré-bois, lisières boisées, parcours sylvo-pastoraux, etc. En se combinant entre elles, ces différentes formes composent des paysages singuliers, caractéristiques de l'identité de chaque région.

UN PATRIMOINE FAÇONNÉ PAR L'HOMME

Héritage de notre histoire, ces arbres ont été plantés et gérés pour les besoins de leur époque : chauffage, construction, matériaux, fruits, fourrage, contention et abri pour le bétail... Puis, ce patrimoine ayant perdu sa valeur économique et d'usage,

il s'est considérablement dégradé sur un plan à la fois quantitatif et qualitatif, malgré la mise en œuvre de politiques de préservation, certes insuffisantes, depuis plus de 40 ans.

Les causes de l'érosion qualitative préoccupante des haies :

- **Le vieillissement** : ce patrimoine végétal est sénéscent car il n'est pas renouvelé par les agriculteurs qui abandonnent la gestion de leurs haies par manque de temps mais aussi parce que la haie est vue comme une contrainte non-rémunératrice.
- **Les pratiques d'entretien dégradantes** : pour gagner du temps et limiter la place de la haie sur les champs, les agriculteurs et les gestionnaires, en général, sont passés d'une gestion sylvicole qui permettait de produire du bois, à un entretien d'emprise avec des outils mécaniques (tels que l'épareuse, le lamier). Ces pratiques dégradent et affaiblissent la structure de la haie, et, à terme, entraînent sa disparition par absence de régénération.
- **La surexploitation des haies** pour produire du bois énergie sans garantie de durabilité. Les haies sont alors réduites à un simple gisement de biomasse, alors qu'il s'agit d'une ressource vivante qu'il convient de renouveler.



Haie bocagère

©Photo : Karolina Samborska



Alignement intraparcélaire d'arbres

©Photo : Karolina Samborska



Pré-verger

©Photo : Karolina Samborska



Arbre isolé



Parcours / Sylvopastoralisme



Bosquet d'arbres

UN SUJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'arbre hors-forêt se situe au croisement d'une multitude d'enjeux, et fait converger deux niveaux d'intérêt :

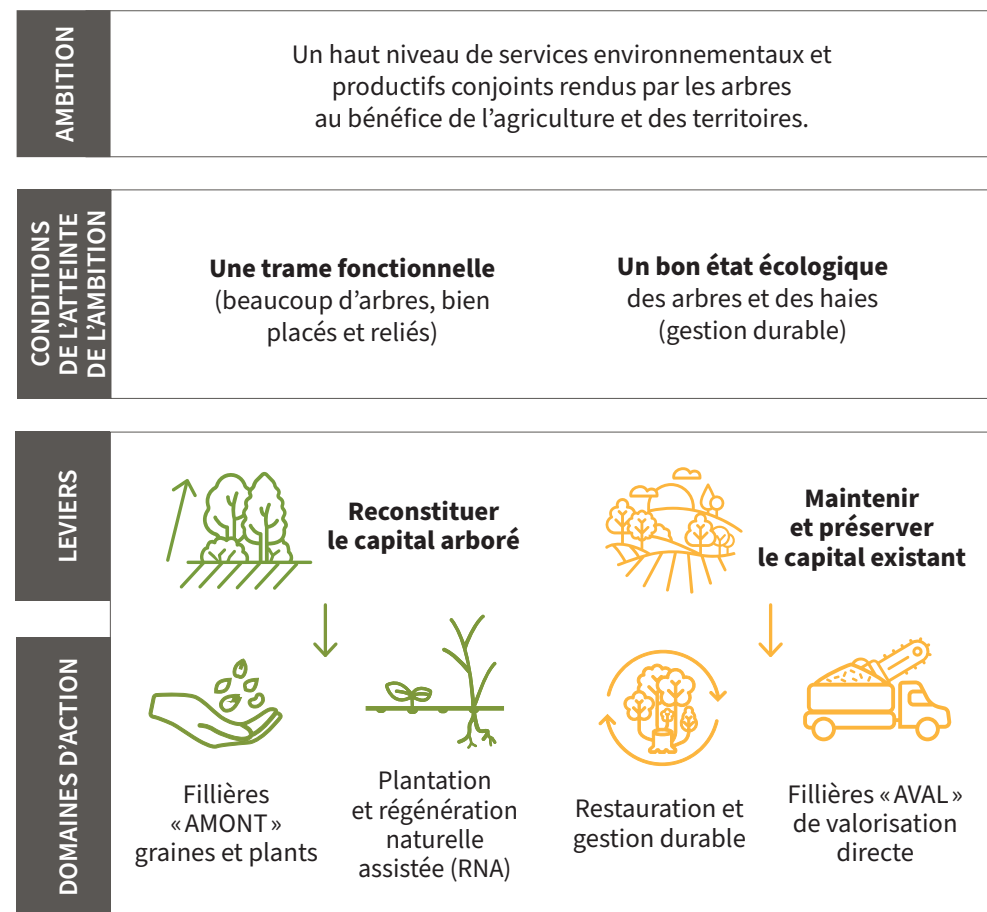


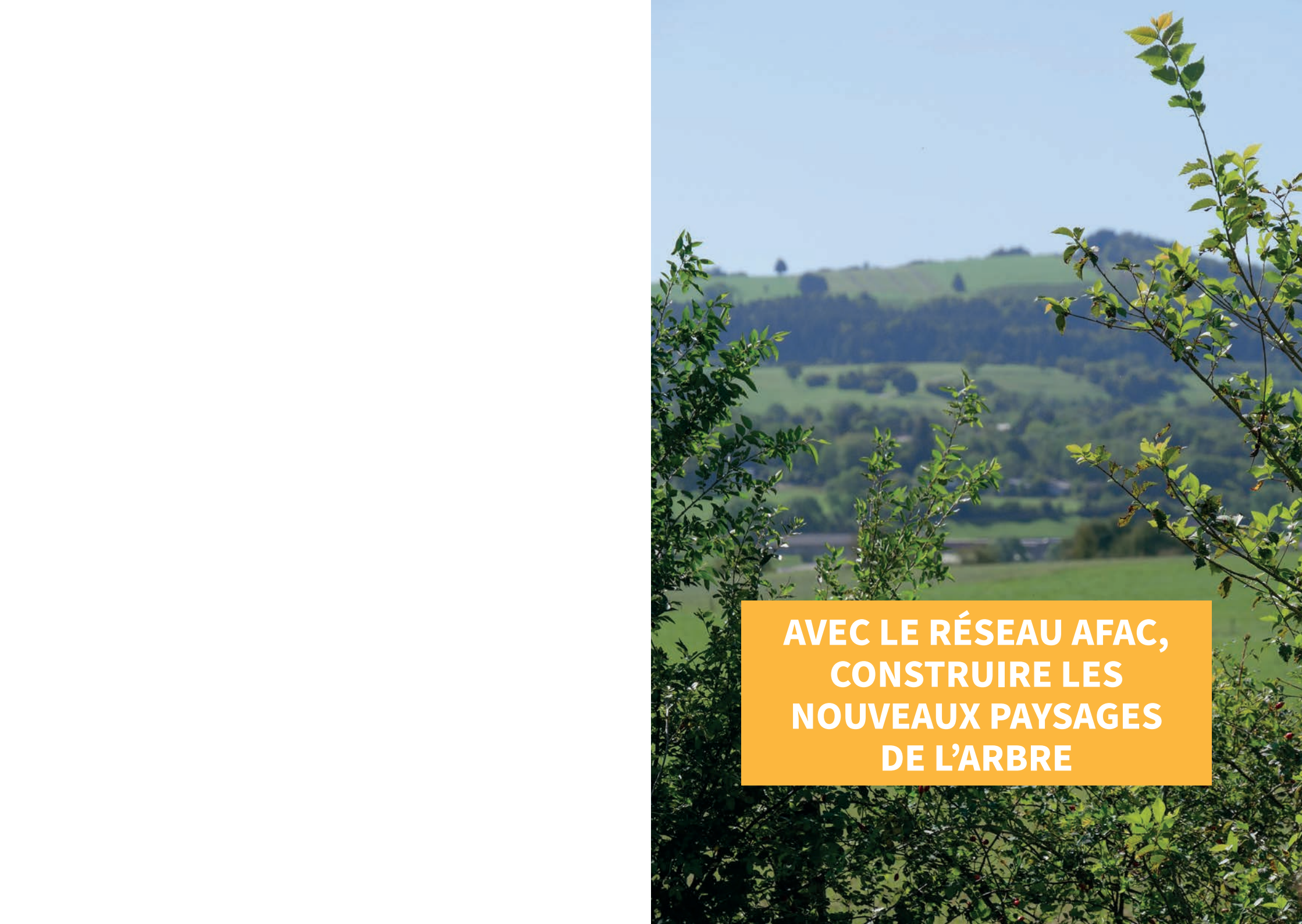
Dans l'intérêt général, il ne s'agit pas de privilégier l'une de ces deux réalités, mais d'articuler la gestion d'un bien privé et d'une ressource commune, bénéfique à la fois pour les agriculteurs et la société tout entière.

C'est une idée qui guide l'action de l'Afac-Agroforesteries depuis son origine.

UNE PRIORITÉ : RESTAURER DES INFRASTRUCTURES ARBORÉES FONCTIONNELLES

Les connaissances acquises en écologie du paysage ont montré que les arbres hors-forêt rempliront des services environnementaux à condition de combiner à la fois :





**AVEC LE RÉSEAU AFAC,
CONSTRUIRE LES
NOUVEAUX PAYSAGES
DE L'ARBRE**

AVEC LE RÉSEAU AFAC, CONSTRUIRE LES NOUVEAUX PAYSAGES DE L'ARBRE

Notre vision :

Pour répondre aux enjeux de transition agro-écologique, de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, de résilience face à la crise climatique et de création d'emplois dans les territoires ruraux, nous sommes convaincus que **le développement de l'arbre et la haie est une solution simple, performante, à la hauteur des attentes sociétales, et résolument engageante.**

Notre mission :

Promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie dans tous les territoires, afin de répondre aux enjeux de **transition agroécologique, de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, et de résilience face à la crise climatique.**

Notre ambition :

Soutenir la résilience des territoires et accompagner les transformations de l'agriculture en atteignant un **haut niveau de services environnementaux et productifs rendus par les arbres.**

Nos priorités stratégiques :

- Capitaliser, valoriser et partager les **connaissances** au profit d'un développement qualitatif de **l'arbre et la haie** dans les territoires. Ces connaissances servent d'appui à l'élaboration des politiques publiques et permettent de créer de nouveaux outils pour les professionnels de l'agroforesterie,
- Participer à l'amélioration de la **prise en compte de l'arbre hors forêt dans les réglementations et politiques publiques**,
- Accompagner et promouvoir le développement d'une **gestion durable** des arbres hors forêt permettant leur **renouvellement et la fourniture de services environnementaux**,
- Promouvoir et développer un **modèle économique viable et durable** d'intégration et de valorisation de l'arbre hors forêt dans les territoires en s'appuyant sur des **filières amont et aval de qualité** permettant d'assurer dans le temps la **pérennité et la fonctionnalité des infrastructures arborées**,
- Développer, outiller et former un **réseau d'acteurs** opérationnels pour mettre en œuvre ces actions.

UNE DIVERSITÉ DE STRUCTURES, POUR UNE VISION TRANSVERSALE ET MULTIFONCTIONNELLE DE L'ARBRE

Le Réseau Afac est constitué par une diversité de structures qui mènent des actions sur l'arbre dans les territoires. **Cette synergie d'approches complémentaires autour d'une vision commune de l'arbre est une richesse, elle permet de progresser collectivement tout en garantissant le caractère d'intérêt général des actions menées.**

Les membres du Réseau Afac sont répartis en trois collèges :

Collège 1

Arbre hors-forêt

- organismes spécialisés de l'arbre et de la haie
- organismes des filières graines et plants - pépinières,...
- organismes de valorisation de l'arbre - SCIC, CUMA,...

Collège 2

Agriculture

- **développement agricole** - *chambres d'agriculture, GAB, CIVAM, FADEAR,...*
- **groupement de producteurs et de coopératives agricoles**
- **enseignement agricole** - *lycées, CFPPA, MFR, écoles,...*
- **recherche agronomique**
- **exploitations agricoles**

Collège 3

Environnement - Développement territorial

- **eau et gestion des milieux aquatiques** - *syndicats de bassin versant,...*
- **fédérations des chasseurs**
- **paysage** - *CAUE, bureaux d'étude, paysagistes,...*
- **protection, gestion et éducation à l'environnement** - *CPIE, LPO, FNE, CEN,...*
- **collectivités territoriales**
- **parcs naturels régionaux**
- **enseignement et recherche**

Parce que le défi à relever est immense, le Réseau Afac vise à faire grandir la famille des acteurs de l'arbre en étant ouvert à toutes les personnes qui se reconnaissent dans sa mission et qui partagent son ambition qualitative.

UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS EN ACTION SUR LE TERRAIN

Pour développer l'arbre hors-forêt dans les territoires, les professionnels réunis au sein du Réseau Afac exercent une palette très large de métiers (conseil, recherche, enseignement, gestion, production, valorisation) qui permettent **d'intervenir tout au long du développement d'un arbre :**



Filières amont de collecte de graines et de production de plants d'arbres et d'arbustes



Plantation et régénération naturelle assistée



Restauration et gestion durable de l'arbre hors-forêt



Filières aval de valorisation des produits directs et indirects issus de l'arbre et de la haie

Ces professionnels du Réseau Afac agissent dans les territoires en partenariat et en direction des publics suivants :

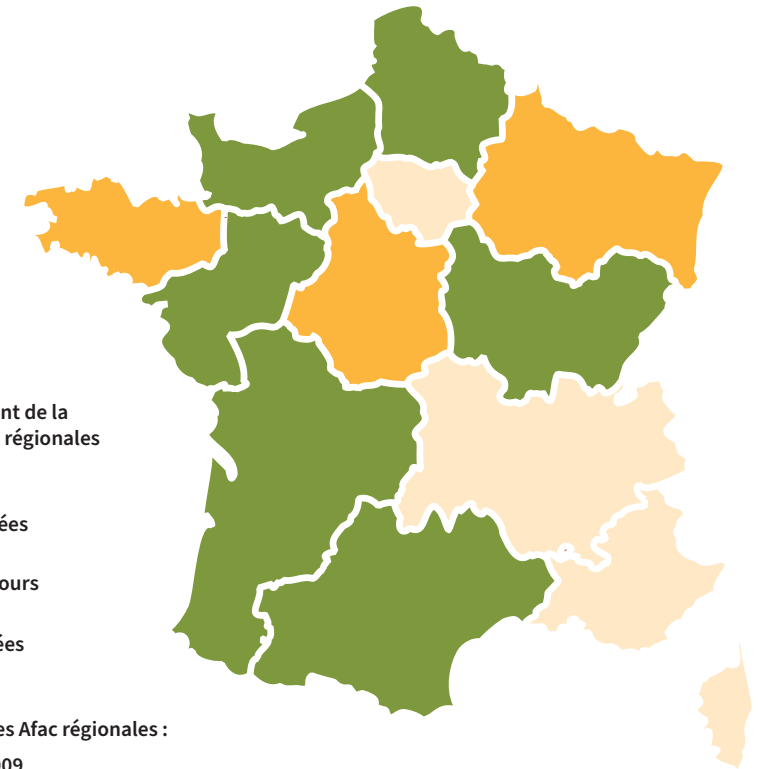
- Agriculteurs
- Collectivités territoriales
- Naturalistes
- Entreprises
- Établissements d'enseignement agricole
- Associations
- Habitants
- Chercheurs
- Chasseurs
- Fondations
- Écoles
- Bureaux d'étude
- Propriétaires fonciers

LE RÉSEAU AFAC EN RÉGION

Le Réseau Afac est composé :

- **de l'Afac-Agroforesteries**, association nationale tête de réseau, reconnue d'utilité publique,
- **des associations régionales**, qui partagent toutes des missions communes et un même socle statutaire,
- **des organisations membres** (400 en février 2024), qui adhèrent aux deux échelons (national et régional).

Les Afac régionales réunissent et représentent au sein d'une région les structures qui mènent des actions en faveur de l'arbre hors-forêt et qui s'engagent à partager leur expertise au profit d'une politique globale de développement de l'arbre hors-forêt en se reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac.



État de l'avancement de la constitution d'Afac régionales (en janvier 2024) :

- Afac constituées
- Création en cours
- Non constituées

Date de création des Afac régionales :

- Afac Occitanie : 2009
- Afac Pays de la Loire : 2018
- Afac Haies et Bocages de Normandie : 2020
- Afac Hauts-de-France : 2021
- Afac Nouvelle-Aquitaine : 2022
- Afac Bourgogne-Franche-Comté : 2023



NOS ENGAGEMENTS

NOS ENGAGEMENTS

Levier central de la planification écologique, l'arbre champêtre suscite l'intérêt d'acteurs de plus en plus nombreux et aux attentes différentes. Dans ce contexte et fort de son expérience, le Réseau Afac réaffirme les principes et objectifs fondamentaux qui guident et font la spécificité de son action :

- 1** Agir en priorité pour le **maintien** et la **préservation** de la trame arborée existante, autant que pour la plantation d'arbres et la reconstitution de trames nouvelles.
- 2** **Stopper l'érosion** quantitative et qualitative par tous les moyens, à la fois par la voie réglementaire et en redonnant de la valeur aux arbres et aux haies .
- 3** Avoir comme objectif un développement de la trame arborée à hauteur des véritables enjeux de la transition écologique, en s'appuyant sur des **données chiffrées issues de la prospective**.
- 4** Inscrire son action dans les territoires et dans la **durée**, avec une **approche multifonctionnelle** de l'arbre et des projets adaptés aux enjeux et aux contextes locaux (pas de solution standardisée)
- 5** **Accompagner dans la durée** les gestionnaires des arbres et les agriculteurs, notamment pour garantir le bon développement des plantations sur le long terme
- 6** **Favoriser la réappropriation** d'une bonne gestion des arbres et des haies par les agriculteurs et tous les gestionnaires

Exemples de réalisations qui concrétisent ces engagements du Réseau Afac :

Appuyer

la structuration des filières durables



Mobiliser

accroître et transmettre et mobiliser les connaissances nécessaires



Outiller

et former les professionnels de l'agroforesterie

OUTIL PLANTATION



Pepicollecte

Apporter

des moyens pour mettre en oeuvre ces transitions



Inscrire

l'arbre dans les politiques publiques

L'APPEL DE LA HAIE

- ① Le projet de recherche et développement Resp'Haies bénéficie du soutien financier du CASDAR.
- ② Végétal local est une marque de l'Office français de la biodiversité (OFB), animée par l'Afac-Agroforesteries, les Conservatoires botaniques nationaux et Plante et Cité.
- ③ L'Afac-Agroforesteries est le détenteur du Label Haie et assure l'animation nationale.
- ④ Le Fonds pour l'Arbre a été créé en 2020 par l'Afac-Agroforesteries et la Fondation Yves Rocher.




Association française arbres
champêtres et agroforesteries

Pour plus d'information :

contact@afac-agroforesteries.fr

www.afac-agroforesteries.fr

 @afacagrofo

 Afac-Agroforesteries

 Afac-Agroforesteries

